

COUPON D'INSCRIPTION

Père
Nom : _____
Prénom : _____
Tél. (fixe et mobile) : _____
Mail : _____

Mère
Nom : _____
Prénom : _____
Tél. (fixe et mobile) : _____
Mail : _____

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

École fréquentée : _____

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accueil du matin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restauration scolaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Études dirigées |
| <input type="checkbox"/> Accueil du soir |
| <input type="checkbox"/> Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires | <input type="checkbox"/> Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires | <input type="checkbox"/> Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires | <input type="checkbox"/> Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires |

À retourner au service des Affaires Scolaires / APE avec les pièces nécessaires ou par email : apecorrespondancesfamilles@montreuil.fr
Tout dossier incomplet ne sera pas traité !

Pour la restauration ou les études dirigées :

- ♦ L'inscription à l'étude dirigée et à la restauration est automatique. Elle ne nécessite aucun document spécifique. Seul le formulaire de renseignement est indispensable.

CONTACT SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ACCUEIL PRESTATION À L'ENFANT - APE

Centre administratif
OPALE B rez-de-chaussée
3, rue de Rosny
Horaires d'ouverture
• du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
• le mardi de 14 h à 19 h
• le samedi matin de 9 h à 12 h

Mairie Annexe
77, rue des Blancs-Vilains
Horaires d'ouverture
• du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
• le mardi de 14 h à 18 h

Possibilité de prendre rendez-vous au 01 48 70 62 95 ou au 01 48 70 69 46.
Attention en été les horaires sont susceptibles d'être modifiés.
Pensez à consulter le site de la Ville.

LES HORAIRES PENDANT L'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h / de 13h30 à 16h30
Accueil du matin de 7h20 à 8h30
Accueil du soir de 16h30 à 18h30
Études dirigées de 16h30 à 18h
(avec possibilité de rejoindre l'accueil du soir ensuite)
Restauration scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30
Le mercredi : Accueil de loisirs toute la journée de 8h30 à 18h30
(possibilité de participation à la demi-journée)

LES HORAIRES PENDANT LES VACANCES

Accueil du matin de 7h20 à 8h30 **Accueil de loisirs** de 8h30 à 18h30

Rejoignez-nous sur :



Ville de Montreuil •
Direction de l'éducation/Direction
de la communication • Conception
graphique : Florie Saint-Val •
Médias Conseil • Juin 2018



**INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES
ET EXTRASCOLAIRES
2019-2020**

Restauration,
accueils de loisirs,
études dirigées,
inscrivez vos enfants
dès maintenant !





Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans cette plaquette d'inscription, les activités périscolaires et extrascolaires pour l'année 2019-2020.

Pour l'accueil du matin, la restauration scolaire, les activités après l'école et les accueils de loisirs, il est en effet nécessaire d'inscrire les enfants dès maintenant, afin qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions en septembre prochain.

Notre objectif premier demeure celui-ci : assurer l'épanouissement, le développement des enfants, au travers d'activités de qualité, axées sur la pratique sportive, les arts et la culture, les sciences et les techniques, le développement durable ou l'apprentissage de la citoyenneté.

C'est ainsi que nous mettrons en oeuvre cette année notre projet éducatif de territoire, le projet « Je REVE Montreuil », élaboré à l'issue d'une vaste concertation publique qui a réuni l'ensemble de la communauté éducative, les professionnels de l'éducation, les parents - et bien sur les enfants !

Prévenir, réduire et lutter contre les différentes inégalités qui peuvent affecter les parcours éducatifs, promouvoir les dynamiques de coéducation entre les différents partenaires institutionnels et associatifs, parents et enfants, viser l'émancipation des enfants et des jeunes, sont les axes essentiels de notre démarche municipale.

Malgré tous les obstacles, en particulier le désengagement de l'État, l'éducation, l'évolution, l'autonomie des enfants, restent nos priorités, afin que la réussite éducative soit garantie pour tous.

Nous vous souhaitons, à chacune et à chacun, une très belle rentrée 2019.

Dominique Attia

*Adjointe au Maire déléguée
à l'éducation, l'enfance et
la petite enfance*

Patrice Bessac

Maire de Montreuil



UNE NOUVEAUTÉ, LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS FACTURES.

Désormais, vous pouvez choisir de ne plus recevoir votre facture par courrier.

En effet, vous pourrez être averti.e.s par mail de sa disponibilité et ainsi la consulter et la télécharger dans votre Espace famille depuis la rubrique "Mes factures".

Pour souscrire à ce service, merci de vous rendre dans la rubrique "Vos données personnelles" puis "Mise à jour de ma fiche personnelle" et cochez la case dédiée.

METTEZ À JOUR VOS DONNÉES PERSONNELLES

Il est important que vos données personnelles soient mises à jour. Il suffit pour cela de vous rendre dans votre Espace famille, dans la rubrique "Vos données personnelles" puis "Mise à jour de ma fiche personnelle".

Par ailleurs, la ville de Montreuil met en place un service d'informations par SMS et courriel concernant les activités de vos enfants. Lors de la mise à jour de vos données, vous pourrez accepter ce service en cochant la case dédiée. En cas de refus, laissez la case vide.



Une trousse pour les CP !

À la rentrée, la ville de Montreuil offre à tous les enfants qui entrent en CP en septembre 2019 une trousse garnie (stylos, gomme, colle, ciseaux, taille crayon, double décimètre...).

POUR BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE : INSCRIPTION OBLIGATOIRE

! L'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES EST OBLIGATOIRE

Pour l'accueil du matin, la restauration scolaire, les activités après l'école et les accueils de loisirs, il est obligatoire d'inscrire votre enfant dès maintenant. Les enfants seront accueillis dès que cette inscription sera effective.

► Cette inscription est indispensable pour garantir des conditions d'accueil optimales et sécurisées pour vos enfants.

INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

Par correspondance : pour éviter toute attente au service des Affaires Scolaires, il suffit de retourner le coupon d'inscription complété ci-joint (téléchargeable sur www.montreuil.fr)

À nos guichets : aux horaires d'ouverture. Pour éviter l'attente, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 48 70 62 95 ou 69 46

Attention

Pour bénéficier du tarif adapté à votre situation, vous devez calculer votre quotient familial.

Une démarche plus simple > avis d'impôt sur le revenu > 1 seul document
Une calculatrice est disponible sur Montreuil.fr pour faire votre simulation.
Les nouveaux tarifs 2019-2020 seront consultables sur le simulateur début juillet.

Liste des pièces à fournir

Pour les accueils de loisirs, l'accueil du matin et du soir :

- ♦ Justificatif de travail pour l'inscription à l'accueil du matin.
- ♦ Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) et attestation de carte vitale mise à jour de moins d'un an auprès de votre centre de sécurité sociale (sur laquelle figure le nom de l'enfant) pour l'accueil du soir et les accueils de loisirs.

L'assurance en responsabilité civile n'est pas obligatoire, mais il est vivement recommandé de s'assurer que votre enfant est bien couvert en cas de dommages.